



REVUE DE PRESSE DU 20/11/2016

- 1- Le salaire de base dans le privé représente 66% du salaire brut avec une prédominance dans les activités de l'hôtellerie et restauration (91%) et celles des finances (78%). Pour les meilleurs salaires, il ne faut pas chercher loin, selon l'enquête de l'ONS, puisque la Sonatrach et les banques viennent en tête des contrats les plus avantageux. En effet, cette étude confirme que les activités dans les «industries extractives» (production et services d'hydrocarbures essentiellement) et les «activités financières» (banques et assurances) offrent respectivement un salaire net moyen de 100.500 DA/mois et 59.200 DA/mois.

- 2- Les fiches de paie des travailleurs algériens ont été scannées par l'Office national des statistiques (ONS), qui a indiqué en substance que le secteur public reste le plus attractif en termes de salaire. Les chiffres issus d'une enquête annuelle sur les salaires menée par l'ONS auprès de 581 entreprises publiques et 252 entreprises privées, de 20 salariés et plus (hors administration et agriculture) montrent que le salaire net moyen mensuel est de 39.200 DA en 2015, en hausse de 3,8% par rapport à 2014 durant laquelle il était de 37.800 DA.

- 3- La publication du dernier rapport d'activité de l'ensemble des compagnies d'assurances, et notamment celui d'AXA assurance a été différemment interprété par certains observateurs. Aussi, M.Adlane Mecellem, CEO d'AXA Algérie tient-il à remettre les pendules à l'heure en rappelant que l'établissement d'un bilan relatif à l'assurance en général est autrement délicat et obéit à différents paramètres qui peuvent échapper au néophyte. Le CEO d'AXA Assurance tient à préciser que tous les voyants d'AXA Algérie sont, désormais, au vert. Selon ce responsable les fruits de la croissance de la filiale algérienne seront visibles en 2017. Cette croissance sera importante et sera de l'ordre de 8% à 10%.

- 4- La branche dommage d'AXA, notamment, devrait atteindre son équilibre vers la fin de l'année, alors que la branche vie est en nette hausse. A la fin 2015 et fort d'un chiffre d'affaires de 3,8 MDA la croissance de cet assureur a frôlé les 16% alors que celle du marché n'a été que de 1,6%, a rappelé M. Mecellem qui estime que l'art de décrypter les chiffres a ses règles dans le domaine de l'assurance. Aussi, ajoute-t-il qu'à «date d'effet» les résultats globaux d'AXA Algérie ont été globalement positifs.



- 5- Ce sont quelque 4 milliards de DA qui ont été annulés par la Cnas pour près de 6 000 employeurs des secteurs privé ou public. Après plusieurs reports du délai donné aux entrepreneurs et opérateurs économiques pour se conformer à la législation, notamment à propos des déclarations et cotisations Cnas, c'est la dernière ligne droite qui se profile jusqu'au 31 décembre prochain. La direction de la Cnas d'Oran a entamé, depuis la loi des finances 2016, un vaste travail de recouvrement des cotisations patronales appliquant toutes les dispositions en leur faveur.

- 6- Le préjudice financier subi par Algérie Télécom, à cause des travaux de réalisation du tramway de Sidi Bel-Abbès entamés en 2014, s'élève à 10,25 millions de dinars. Le chiffre est livré par le chef de département corporate de l'opérateur de téléphonie mobile et fournisseur d'accès à l'Internet de Sidi Bel-Abbès, à l'issue de la journée d'information sur "les principes fondamentaux relatifs aux nouvelles technologies offertes par Algérie Télécom" au profit des journalistes locaux.

- 7- L'Opep est près d'obtenir un consensus des membres de l'organisation sur une baisse de la production en vue de raffermir les cours du pétrole, selon le ministre de l'Energie, Nouredine Boutarfa. Dans une déclaration à la presse, en marge de la réunion consultative qui a regroupé vendredi à Dohades pays membres de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), il a indiqué que "onze pays membres de l'Opep ont convenu de soutenir et de mettre en œuvre l'accord d'Alger qui prévoit de réduire la production de l'organisation à 32,5 millions de barils-jour", précisant que la réunion de Doha visait à préparer la prochaine réunion de Vienne.

- 8- L'affaissement de terrain, survenu vendredi soir, à Ben Aknoun, sur l'axe autoroutier Zéralda-Dar El-Beïda, a provoqué un profond et large cratère, rendant la circulation impossible. Sur les lieux, dès la survenue du drame, l'on s'interrogeait s'il s'agissait d'une catastrophe naturelle ou d'une conséquence d'un certain laisser-aller. Retour sur un sinistre qui aurait pu tourner à la catastrophe.



A lire : Zoom sur les fiches de paie des Algériens: Sonatrach et les banques offrent les meilleurs salaires

Les fiches de paie des travailleurs algériens ont été scannées par l'Office national des statistiques (ONS), qui a indiqué en substance que le secteur public reste le plus attractif en termes de salaire. Les chiffres issus d'une enquête annuelle sur les salaires menée par l'ONS auprès de 581 entreprises publiques et 252 entreprises privées, de 20 salariés et plus (hors administration et agriculture) montrent que le salaire net moyen mensuel est de 39.200 DA en 2015, en hausse de 3,8% par rapport à 2014 durant laquelle il était de 37.800 DA.

Le secteur public offre 54.700 DA contre 32.100 DA dans le privé, expliqué en partie par le fait de «l'existence de certaines entreprises publiques importantes en termes d'effectifs avec un système de rémunération avantageux». Si le salaire net moyen est à calculer sur la base du salaire brut moins les différentes retenues entre IRG, sécurité sociale et retraite, il représente en moyenne 60% et les primes et indemnités 40% de la rémunération brute totale, précise l'Office. Par secteur, la part des primes et indemnités dans le public dépasse de peu la part du salaire de base (50,8%), en raison de l'influence des secteurs des transports et du commerce où la part des primes est nettement plus importante que celle du salaire de base (plus de 54%), indique l'ONS.

Par contre, le salaire de base dans le privé représente 66% du salaire brut avec une prédominance dans les activités de l'hôtellerie et restauration (91%) et celles des finances (78%). Pour les meilleurs salaires, il ne faut pas chercher loin, selon l'enquête de l'ONS, puisque la Sonatrach et les banques viennent en tête des contrats les plus avantageux. En effet, cette étude confirme que les activités dans les «industries extractives» (production et services d'hydrocarbures essentiellement) et les «activités financières» (banques et assurances) offrent respectivement un salaire net moyen de 100.500 DA/mois et 59.200 DA/mois. Une configuration salariale expliquée par l'ONS par la nature même des employés de ces deux branches d'activité recrutés parmi les diplômés et par le fait que ces entreprises ont plus de facilité que d'autres pour payer leur personnel (système de rémunération spécifique).

En bas de l'échelle, on retrouve les salariés de l'immobilier qui touchent en moyenne 29.900 DA par mois. Une fiche de paie intimement liée au grade du personnel de ces entreprises en majorité composé d'agents d'exécution, ce qui tire vers le bas le salaire moyen de ce secteur. Pourtant, et même parmi ces agents d'exécution, les écarts dans les salaires sont assez notables pour être signalés. Des écarts conditionnés par la qualification et les secteurs d'activité. Ainsi, et à titre illustratif, les agents d'exécution dans les activités liées aux hydrocarbures touchent presque trois fois plus que leurs collègues de la santé qui émargent en moyenne à 23.400 DA. Parmi les éléments les plus discriminants du niveau des salaires, l'ONS révèle la qualification du salarié, le secteur juridique, la taille de l'entreprise ainsi que les spécificités de rémunération sectorielles des entreprises de certains secteurs. Quant au privé, la même source d'information rapporte que c'est le secteur financier qui offre les meilleures opportunités salariales avec 73.200 DA, soit 2,3 fois le salaire net moyen mensuel global du privé national, la présence de banques privées étrangères expliquant cela. Par contre, il ne fait pas bon de travailler dans la filière «Mines et carrières» et l'activité «Immobilier et services aux entreprises» où les salaires sont de 25.700 DA et 27.500 DA.

-FIN-